

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 février 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

AFFAIRES INDIENNES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADIEN

ADOPTION DU 1^{er} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'ordre du jour appelle: Motions.

[Traduction]

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, il y a, comme on le sait, une motion inscrite en mon nom visant à l'adoption du 1^{er} rapport du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien. Je ne voudrais pas qu'elle soit mise en délibération aujourd'hui, mais elle est de nature urgente. Par conséquent, sans vouloir empiéter sur le temps de la Chambre réservé aux affaires publiques, je me demande si la Chambre serait disposée, avec le consentement unanime, à mettre la question aux voix sans débat, afin que les députés aient l'occasion d'exprimer leur opinion sur la nécessité d'entamer aussitôt que possible des négociations avec la Fraternité des Indiens du Yukon.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, les députés de ce côté-ci de la Chambre accepteraient très volontiers la proposition du député qui voudrait que la motion soit mise aux voix et adoptée sans débat.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, les députés de ce côté-ci acceptent la proposition. Nous approuvons l'explication donnée par le député au sujet de sa motion visant à l'adoption du rapport et croyons que le comité de négociation devrait entreprendre son travail le plutôt possible. Il ne sera peut-être pas possible d'atteindre l'objectif proposé, mais cette réserve faite, nous n'avons rien à redire à la motion.

M. l'Orateur: Sauf erreur, d'après les discussions qui ont eu lieu, a-t-il été question d'une motion inscrite au nom du député de Skeena?

Des voix: D'accord.

M. Howard propose l'adoption du premier rapport du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien présenté à la Chambre le vendredi 16 février 1973.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR LA PREUVE AU CANADA

MODIFICATION RELATIVE AU TÉMOIGNAGE DU CONJOINT EN CAS DE VOIES DE FAIT CONTRE UN ENFANT

M. Derek Blackburn (Brant) demande à présenter le bill C-152, tendant à modifier la loi sur la preuve au Canada.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

PROCÉDURE ET ORGANISATION

RENOVI AU COMITÉ PERMANENT DU RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE ET DE LA PROCÉDURE DE LA CHAMBRE ET DES COMITÉS

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement

23 février 1973—*Le président du Conseil privé:*

Que le comité permanent de la procédure et de l'organisation soit autorisé à étudier le Règlement de la Chambre, ainsi que la procédure de la Chambre et de ses comités, surtout en ce qui concerne toutes les questions dont M. l'Orateur a laissé entendre, au cours du 28^e Parlement, qu'il pourrait être nécessaire de les soumettre à l'examen dudit comité, et à faire rapport à la Chambre des vues sur tout aspect de ces questions qui pourrait nécessiter une réforme, en faisant des recommandations quant au genre de réforme qu'il y aurait lieu de faire;

Et que, lors de son étude des questions susmentionnées, ledit comité soit autorisé à se déplacer à l'extérieur du Canada.

M. l'Orateur: En conformité de l'article 21(2) du Règlement, la motion est portée comme initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la prochaine séance.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LES IMPORTATIONS DE BEURRE

Question n° 33—**M. Gleave:**

Du 1^{er} janvier 1972 au 30 novembre 1972, le Canada a-t-il importé du beurre, et dans l'affirmative, a) de quels pays, b) en quelle quantité, c) à quel prix, d) à quel montant se sont élevés les droits d'entrée, e) quelle agence s'en est occupée, f) à quel prix s'est-il vendu sur le marché canadien?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne Statistique Canada: a) b) et c) Les données pour le mois de novembre 1972 ne sont pas encore disponibles. Le tableau ci-dessous fournit des chiffres relativement au beurre importé au Canada entre le 1^{er} janvier 1972 et le 31 octobre 1972.